

PLUTARQUE, SUR L'USAGE DES VIANDES

Maryse WAEGEMAN*

Parmi les *Œuvres morales* de Plutarque, philosophe grec du premier siècle de notre ère (50-120 après J.-C.), nous avons conservé deux discours *Sur l'usage des viandes*. La tradition manuscrite de ces deux écrits est fort corrompue et le style paraît au lecteur moderne d'une rhétorique tout à fait exagérée. Néanmoins, ils nous offrent des renseignements précieux sur l'argumentation des végétariens du temps de Plutarque.

À la question posée par un interlocuteur fictif "Pour quelle raison Pythagore s'abstenait-il de manger de la chair de bête?" Plutarque répond par une question qui lui semble bien plus essentielle : "Quel motif eut celui qui, le premier, consomma de la viande?" (993 a-b). C'est là le point de départ d'une série d'arguments visant à défendre le végétarisme. Le plus connu se rattache évidemment à la religion des Pythagoriciens et surtout des Néo-pythagoriciens qui étaient nombreux au premier siècle de notre ère. Selon la doctrine de la métempsychose, les âmes des défunts passaient indifféremment des corps des hommes dans ceux des bêtes, et des corps des bêtes dans ceux des hommes. Il y avait donc tout lieu de craindre le meurtre d'un père, d'une mère, d'un fils ou d'un ami lorsqu'on égorgeait un animal. Plutarque ne semble pas être un adepte convaincu de cette doctrine, mais sa sympathie à son égard est fort claire : "Quoique la doctrine du passage des âmes en divers corps ne soit pas démontrée, le doute seul ne doit-il pas nous imposer la plus grande réserve et la plus grande crainte?" se demande-t-il (998 d). Cette sympathie pour la fine sensibilité des Pythagoriciens s'oppose à son aversion pour l'opinion des Stoïciens qui justifient l'usage de manger de la viande, tandis qu'ils s'élèvent avec tant de véhémence contre la sensualité et le luxe des tables (999 a). Toutefois, l'argumentation rationnelle est pour Plutarque d'un intérêt capital. Au fond, les deux discours *Sur l'usage des viandes* peuvent se résumer en ces quelques mots : manger de la chair de bête est contre nature (*παρά φύσιν*). Cette conviction est fondée sur le fait que, selon lui

La conformation du corps humain ne ressemble à celle d'aucun des animaux carnivores. L'homme n'a ni un bec crochu ni des griffes ou des serres, ni des dents tranchantes; son estomac n'est pas assez fort ni ses viscères assez chauds pour digérer et assimiler une nourriture aussi pesante que la chair des animaux. Au contraire, la nature en nous donnant des dents unies, une bouche étroite, une langue molle et des viscères trop faibles pour la digestion, interdit la consommation de viande. (994 f-995 a).

Mais si vous vous obstinez, continue Plutarque, à soutenir que la nature vous a faits pour manger la chair des animaux, égorgez-les donc vous-mêmes, de vos propres mains, sans outils, comme les loups, les ours et les lions, et mangez la chair toute crue. Personne ne mange la chair, même morte, telle quelle. Il faut à l'homme transformer la chair par le feu, la faire bouillir ou rôtir, la dénaturer enfin par des assaisonnements et des drogues qui ôtent l'horreur du meurtre, afin que le goût, trompé par ces déguisements, ne rejette point une si étrange nourriture. (995 b).

L'art culinaire qui transforme la chair de bête en mets succulent ne semble à Plutarque que débâche : il compare même l'assaisonnement de la viande à l'embaumement d'un cadavre (995 c). L'abstinence touchant la chair des animaux est donc en premier lieu une question d'hygiène : hygiène du corps, mais aussi hygiène de l'âme. Car si le corps digère mal ce genre de nourriture, l'usage de viande appesantit encore l'âme par la réplétion et la satiété qu'il occasionne. Citons Plutarque lui-même :

* Rijksuniversiteit Gent, Seminarie voor Griekse Letterkunde, Blandijnberg, 2, B-9000 Gent.

Quand le corps est rassasié et appesanti par des aliments étrangers à sa constitution, l'éclat et le feu de l'esprit en sont nécessairement émoussés : il ne peut s'occuper que d'objets vains et frivoles, sur lesquels il se traîne pesamment ; il n'a plus assez de force ni assez d'énergie pour s'élever à la contemplation d'objets grands et difficiles.

(996 a).

La question de l'hygiène de l'âme nous mène évidemment tout droit vers l'argumentation morale en faveur du végétarisme. Plutarque attache une grande importance à l'allégorie du Pythagoricien Empédocle selon laquelle nos âmes ne sont attachées à des corps mortels qu'en punition de meurtres, de la consommation de chair animale et de cannibalisme. La consommation de chair animale est en effet toujours précédée d'un meurtre, un meurtre dont Plutarque décrit l'atrocité, animé d'un dégoût profond. Plutarque, l'ami des animaux qui, dans d'autres traités encore (*Les animaux de terre ont-il plus d'adresse que ceux de mer ?* et *Que les bêtes ont l'usage de la raison*), combat avec véhémence ceux qui leur refusent la raison et l'intelligence, ne peut s'expliquer que l'homme puisse, uniquement pour satisfaire à sa gourmandise, avoir la cruauté de tuer des animaux sans défense qui, l'instant d'avant, bêlaient, mugissaient, marchaient et voyaient. Car, pour lui, c'est une mensonge flagrant que d'accuser la terre de ne pouvoir nourrir les êtres humains. Les dons de Déméter et de Dionysos y suffisent largement. La gourmandise va même si loin que l'on en vient à tuer des animaux pour rien, car sur la table des riches les restes sont toujours plus considérables que ce qu'on y a mangé (994 f). Le luxe, la gourmandise menant au meurtre, voilà ce que Plutarque dénonce en condamnant l'usage des viandes. A cette argumentation morale, il attache même l'idée tout à fait moderne des droits de l'animal. Elle devait être développée à la fin du deuxième discours (999 b). Mais la tradition manuscrite est, à cet endroit, défectueuse et le texte est perdu.

Retournons maintenant à la question initiale :

Pourquoi l'homme, qui, maintenant, le fait par gloutonnerie, commença-t-il à manger de la chair de bête ?

Plutarque évoque à ce propos l'existence d'une période mythique, où le monde, nouvellement formé, n'offrait aux hommes aucune ressource contre la plus affreuse misère. La terre ne produisait d'elle-même aucun bon fruit, les hommes n'avaient nul instrument de labour et ils ignoraient l'art de la rendre féconde. De ce fait, ils s'attaquaient aux animaux par nécessité et par indigence (*χρεία καὶ ἀπορία*) pour assouvir leur faim (993 c sqq.). Cette excuse ne peut plus être valable pour l'homme moderne qui n'a plus aucun besoin de la chair animale pour survivre. A la rigueur, il pourrait encore tuer un animal — et en manger la chair — par autodéfense comme le font les lions et les loups (994 b). Mais ici Plutarque montre les risques d'une dangereuse dégénérescence :

D'abord, on mangea un animal sauvage et malfaisant, ensuite un oiseau ou un poisson pris dans des filets. Quand on eut goûté de la chair des animaux, on en vint insensiblement, par des essais répétés, jusqu'à manger le bœuf qui partage nos travaux, la brebis dont la toison nous couvre, et le coq qui fait sentinelle dans nos maisons. Ainsi cette insatiable cupidité s'étant peu à peu fortifiée, on a été jusqu'à égorger les hommes, à les massacrer et à leur faire des guerres cruelles.

(998 b-c).

Voilà le dernier argument moral de Plutarque en faveur du végétarisme : l'usage de la viande rend l'homme non seulement insensible à la souffrance des animaux, mais il provoque en outre une agressivité incontrôlable à l'égard de son prochain. C'est pourquoi s'abstenir de viande offre aussi à l'homme la possibilité d'exercer ses sentiments d'humanité. La *φιλανθρωπία* est en effet pour Plutarque, humaniste avant la lettre, la vertu par excellence de l'être civilisé. L'idée sous-jacente à sa recommandation d'éviter de consommer la chair animale est formulée simplement et clairement :

Quel homme se portera jamais à en blesser un autre lorsqu'il se sera accoutumé à ménager, à traiter avec bonté les animaux ?

(996 a).

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer après la panoplie d'arguments qui vient d'être esquissée, Plutarque n'était pas végétarien. D'autres de ses écrits nous informent du fait qu'il participait volontiers au banquet qui accompagnait d'habitude les cérémonies du sacrifice (*Propos de table*, 642 f) et qu'il ne répugnait pas à manger de la viande en d'autres occasions encore

puisque l'habitude est devenue en quelque sorte la nature de ce qui est contre nature

(*Préceptes de santé*, 131 d sqq.).

Faut-il en conclure que les deux discours *Sur l'usage des viandes* datent de la jeunesse de Plutarque, période pendant laquelle il se livrait corps et âme au pythagorisme et, de ce fait, au végétarisme (ZIEGLER, 1951) ? Faut-il en conclure que son zèle s'est affaibli avec l'âge ? Je crois que

non. Il se peut que les discours *Sur l'usage des viandes* soient effectivement des écrits de jeunesse, vu le style et d'autres critères externes, mais les mêmes concessions au végétarisme rigoureux y sont bel et bien présentes, surtout dans le deuxième discours. Plutarque, végétarien de cœur, ne peut, quand il s'agit de consommer la viande, que céder à la force de l'habitude, puisque, comme il l'écrit,

nous sommes plus affectés de ce qui est hors de nos usages que de ce qui contrarie la nature. (996 b).

BIBLIOGRAPHIE

Editions utilisées.

- HUBERT C. édit. (1954) : *Plutarchi Moralia*, vol. VI, fasc. 1, Teubner édit., Leipzig : 94-112.
 CHERNISS H. & HELMBOLD W.C. édit. (1957) : *Plutarch's Moralia*, vol. XII, Heinemann édit., Londres - Cambridge, Mass. : 540-579 (avec traduction anglaise).

Traductions françaises.

- RICARD D. (1844) : *Œuvres morales de Plutarque, traduites du grec*, vol. IV, Charpentier édit., Paris : 563-577.
 BETOLAUD V. (1870) : *Œuvres morales et œuvres diverses de Plutarque*, Hachette édit., Paris.

Etudes.

- AGOSTINO V. D' (1933) : Sulla zoopsicologia di Plutarco, *Arch. ital. di Psicologia*, 11 : 21-42.
 BABUT D. (1969) : *Plutarque et le Stoïcisme*, P.U.F. édit., Paris.
 BARROW R.H. (1967) : *Plutarch and his Times*, Chatto & Windus édit., Londres.
 BETZ H.D. (1975) : *Plutarch's Theological Writings and Early Christian Literature*, Brill édit., Leyde : 301-316.
 DIERAUER U. (1977) : *Tier und Mensch im Denken der Antike. Studien zur Tierpsychologie, Anthropologie und Ethik*, B.R. Grüner édit., Amsterdam.
 GEIGENWUELLER P. (1921) : Plutarch's Stellung zur Religion und Philosophie seiner Zeit, *Neue Jahrb. f.d. klass. Altertum*, 47 : 251-270.
 GRANT R.M. (1980) : Dietary Laws among Pythagoreans, Jews and Christians, *Harvard Theological Review*, 73 : 299-310.
 HADAS M. (1947) : The Religion of Plutarch, *South Atlantic Quarterly*, 46 : 84-92.
 HAUSSLEITER J. (1935) : *Der Vegetarismus in der Antike*, Toepelmann édit., Berlin.
 MARTIN H. (1961) : The Concept of Philanthropia in Plutarch's Lives, *American Journal of Philology*, 82 : 164-175.
 MARTIN H. (1979) : Plutarch's De Sollertia animalium 959 B.C. The Discussion of the Encomium of Hunting, *American Journal of Philology*, 100 : 99-106.
 SOURY G. (1946) : Tabous alimentaires et végétarisme, *Humanité (RES, Lettres)*, 23 : 211-213.
 WILAMOWITZ-MOELLENDORFF U. VON (1905) : Lesefrüchte, *Hermes*, 40 : 165-170.
 ZIEGLER K. (1951) : Plutarchos von Chaeronea, in *Paulys Real-Encyclopaedie der classischen Altertumswissenschaft*, 21, 1 : 636-962.
-